



# Procès verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 07 octobre 2016

## ➤ 18 h 00 : Accueil des participants et émargements

M. Jean-Claude CAUSSANEL, Président du CRN ouvre l'Assemblée Générale en adressant quelques mots de bienvenue aux participants.

La DJSCS est représentée par M. RUSSEIL.

Les représentants du CROS, du Conseil Régional et du Conseil Général sont absents.

## ➤ Appel nominal des présidents de club ou de leurs représentants :

**Les présidents représentés** : ACE, CSN, CNP, CNT, DSL, MOUFIA AQUATIK, CNPO

**Les présidents présents** : ASEC, CNSJ, CNSP, LJV, NCSA, NDSR, ONR, Sirènes de l'Ouest, SMAC

**Les présidents absents** : AQUANAUTES, AVIRONS, BABY NAT, BDN, CNSS, VBN

16 clubs présents ou représentés.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour.

## ➤ Homologation du PV de la dernière Assemblée Générale

Le PV est adopté à l'unanimité.

## ➤ Rapport moral (annexe 1)

La lecture du rapport moral par le président du CRN.

C'est aussi le bilan de 40 années au service de la natation réunionnaise.

Le rapport moral : adopté à l'unanimité.

## ➤ Rapport comptable et financier (annexe 2 et 3)

La lecture du rapport comptable a été faite par l'expert-comptable Vincent MURAT du cabinet Moustafa IBRAHIM. Le bilan comptable est établi du 1er juillet 2015 au 31 août 2016.

Le rapport de la commission finances est lu par le trésorier du CRN, M. Henri FONTAINE.

Le vote se fait à main levée : quitus est donné à l'unanimité.

Proposition de voter l'augmentation des licences pour la saison 2017/2018 afin de pallier aux augmentations de la FFN. Le comité n'a pas augmenté les licences depuis 4 ans

- 1 € pour les plus de 10 ans
- 0,70 € pour les moins de 10 ans.

Ce qui donne (sous réserve d'augmentation de la part fédérale) :

- + 10 ans = 35,40 €
- 10 ans = 23,40 €

Le vote se fait à main levée : vote à l'unanimité

➤ **Budget prévisionnel**

Budget prévisionnel : adopté à l'unanimité

➤ **Rapports des commissions :**

• **Commission meeting (annexe 4)**

Le meeting de 2016 est géré conjointement par Franck SCHOTT et Marc BERTSCH. La commission meeting doit être mise en place rapidement, car il y a des réponses à faire rapidement (réunion Mardi 11 oct. à 18 h 00).

Petit rappel suite aux déclarations dans le quotidien : le meeting ne soustrait pas de financement à la natation réunionnaise ; bien au contraire les bénéfices du meeting, notamment au niveau du partenariat, se retrouvent sur le compte général du CRN.

Pour le président du CRN le jour où le meeting prendra un euro aux nageurs locaux, il n'aura plus sa raison d'être.

La participation des clubs est plus ou moins égale aux frais d'engagements par nageurs sur cette compétition.

Le meeting représente une réelle plus-value au sein des clubs.

• **Partenariats (annexe 5)**

Les partenariats ne sont jamais acquis et doivent être chaque année renégociés.

• **Communication (annexe 6)**

Toujours pas facile. La presse n'est pas toujours présente, malgré les relances du CRN tous les jeudis pour les compétitions du week end.

Chaque club peut solliciter la presse lors des compétitions organisées à domicile, c'est à ce moment-là qu'il faut se vendre, en plus de la compétition.

Mahdia est prête à mettre en avant le club organisateur il suffit de la solliciter. Pas de rédaction à faire juste des informations à donner.

## • Officiels et organisation des compétitions (annexe 7)

La saison a été marquée par une forte augmentation des formations. Rares sont les compétitions où on a manqué d'officiels. Peut-être la conséquence des mesures votées lors de la dernière AG par les présidents de clubs présents ou représentés.

M. ISAMBERT exprime son désir de retirer sa candidature pour le nouveau CA car il ne comprend pas qu'un CA puisse mettre en place de telles mesures.

Le président du CRN souligne que ce n'est pas le CA qui a mis ces amendes Officiels en place mais les présidents de club présents et représentés lors de la dernière AG.

### ➤ Remise de récompenses aux nageurs et officiels

- |                               |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
|                               | <u>Officiels :</u>        |
| - BLAGNAC Jean Bernard (CNPO) | - FIERLA Jean Marc (NSDR) |
| - ROBERT Prisca (LJN)         | - DESIRE MICHEL (CNSJ)    |
| - Edwige DUPUIS (Nat Synchro) |                           |

Bravo à eux pour leur implication dans la natation réunionnaise

#### Nageurs :

##### **Natation course**

- DIJOUX Manon
- BOUCHER Millian
- MONIER Aymeric
- PAYET Loïc
- TRINEZ Corentin
- MOREL Emma

##### **Natation synchronisée**

- Marion ISAMBERT
- Chloé ISAMBERT
- Aline MELOT
- Mathilde SAINT-LU
- Julie PORTOLLEAU

Félicitations pour les résultats de cette saison, on vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle saison qui débute.

### **Intervention de M. RUSSEIL (DJSCS)**

Cette AG est le moment du bilan, des projets.

Le bilan d'une olympiade, les projets celui du projet développement.

Il adresse ses remerciements à M. Jean Claude CAUSSANEL pour son dévouement à la natation réunionnaise.

L'équipe actuelle laisse un comité régional en bonne santé financièrement.

Un point sur le «savoir nager» obligation d'utiliser les fonds l'année prochaine dans le cas où ils ne seront pas utilisés le CRN sera dans l'obligation de rendre ces fonds.

Une demande de chauffer les bassins afin d'allonger la période d'utilisation, plus tard le soir ou pendant la période hivernale.

Invitation de participer, le 5 novembre au schéma territorial national du sport, pour apporter vos observations et propositions.

M. RUSSEIL salue l'ensemble des dirigeants présents, surtout Franck pour sa passion et Jean Claude CAUSSANEL.

• **Retour sur le rapport des officiels** avec une remise en cause des amendes officiels qui pénalisent les clubs.  
Le CSN, en la personne de Mouaffak BENKHALFALLAH, revient sur l'origine des amendes, cela ne vient pas du CA mais de l'AG de décembre 2015.

Certains présidents avaient exprimé leur ras de bol de toujours suppléer le manque d'officiels alors que certains clubs ne jouaient pas le jeu et ne fournissaient pas le nombre d'officiels voulus ou pas d'officiels du tout.  
Afin de ne pas pénaliser les nageurs la décision a été prise de mettre en place une amende et il fallait qu'elle soit dissuasive, cela fut le cas pour la plupart des clubs sauf quelques-uns.

QUESTION : statu quo ou modification ?

La réponse de l'assemblée : modification

Modification réunion ou journée ?

Vote de l'Assemblée :

Pour : 13 Pas exprimé : 03 pour la journée

L'amende sera sur la journée

*Le tarif :*

1ère fois : 50 €

2ème fois : 100 €

3ème fois : 150 €

à partir de la 4ème fois : 200 € pour le reste de la saison.

Vote de l'Assemblée :

Pour : 11

Abstention:02

Pas exprimé : 03

En résumé pour la saison 2016/2017 les amendes seront sur la journée, sous forme d'un premier avertissement de 50 €, ensuite 100€, puis 150 € et à partir du 4ème le montant de l'amende sera de 200 € pour le reste de la saison.

• **Natation sportive et natation synchronisée (annexe 8 et 9)**

Cette saison clôture l'olympiade 2012-2016, cela signifie aussi le renouvellement du CA.

• **WATER POLO (annexe 10)**

Difficultés dans l'organisation des matchs faute de mobilisation des joueurs et des arbitres.

Une modification dans l'organisation des championnats et des tournois est prévue pour la saison 2016/2017.

• **Présentation du projet de Développement 2016-2020  
(annexe 11)**

Deux axes du développement :

- développer nos pratiques pour le plus grand nombre
- développer les pratiques de performance

• **Commission médicale**

Pas de rapport du responsable M. Thierry MAILLARD.

➤ **Questions diverses**

Pas de questions diverses.

➤ **Élections des nouveaux membres du CRN et de son Président**

19 candidatures arrivées au CRN à la date limite du 30 septembre 2016 :

- |                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| 1 - ARNAUD Frédéric (ASEC)       | 11 - FERDYNUS Cyril (NSDR)       |
| 2 - BARDIN Jean Pierre (DSL)     | 12 - FONTAINE Henri (CNPO)       |
| 3 - BENHAMLA Mahdia (LJN)        | 13 - GAVARRI Bruno (MOUFIA)      |
| 4 - BENKHALFALLAH Mouaffak (CSN) | 14 - ISAMBERT Loïc (Aquanautes)* |
| 5 - BERTSCH Marc (ASEC)          | 15 - LE GOFF Antoine (ASEC)      |
| 6 - CODEVELLE Julien (CNPO)      | 16 - PAUSE David (NSDR)          |
| 7 - DALLEAU Méry-Line (CNSJ)     | 17 - SALEDY Hugues (ACE)         |
| 8 - DERVILLIER Dominique (LJN)   | 18 - SATRE Frédéric (NSDR)       |
| 9 - DIJOUX Patrick (NDSR)        | 19 - VILLACAMPA Adeline (CNT)    |
| 10 - FAUBOURG Guilène (CNSJ)     |                                  |

\*M. ISAMERT a exprimé son désir de retirer sa candidature. Reste donc 18 candidatures pour 21 postes selon les statuts du CRN.

C'est un scrutin uninominal à 2 tours :

- 1er tour à la majorité absolue
- 2e à la majorité relative

Il faut 66 voix pour être élu lors du 1er tour.

Ont obtenu :

**BARDIN Jean Pierre**, 130 voix  
**DALLEAU Méry-Line**, 130 voix  
**DIJOUX Patrick**, 130 voix  
**FERDYNUS Cyril**, 130 voix  
**PAUSE David**, 130 voix  
**VILLACAMPA Adeline**, 130 voix  
**FONTAINE Henri**, 129 voix  
**ARNAUD Frédéric**, 126 voix  
**BERTSCH Marc**, 126 voix  
**BENHAMLA Mahdia**, 124 voix  
**DERVILLIER Dominique**, 124 voix

**SALEDY Hugues**, 124 voix  
**BENKHALFALLAH Mouaffak**, 122 voix  
**FAUBOURG Guilène**, 117 voix  
**SATRE Frédéric**, 114 voix  
**CODEVELLE Julien**, 112 voix  
**LE GOFF Antoine**, 112 voix  
**GAVARRI Bruno**, 98 voix

Les 18 candidats sont élus à la majorité absolue.

Les membres du nouveau CA se retirent pour l'élection de son président.

Retour du nouveau CA.

Marc BERTSCH, le doyen annonce l'élection de Mme Guilène FAUBOURG à la présidence du Comité Régional de Natation.

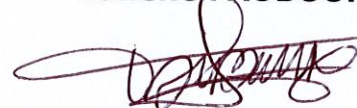
Applaudissements de l'assemblée. Personne ne sollicite un vote à bulletin secret.

M. CAUSSANEL lève la séance et invite les personnes présentes à un pot de l'amitié.

*Marc BERTSCH*



**Guilène FAUBOURG**



**Secrétaire de séance**